



## INVITATION À UNE MATINÉE DE FORMATION

**Date :** **SAMEDI 07 décembre 2024**

**Lieu :** **HOTEL INDIGO**  
44 avenue Auguste Renoir  
06800 Cagnes-sur-Mer  
Tél : +33 (0) 4 22 53 17 00

### **DÉROULEMENT :**

**09h00 – 09h50** Café d'accueil et émargement

**10h00 – 12h00** **Intervention de Maître Benjamin OLLIÉ**  
*Avocat au barreau de Nice*

Sur le thème suivant :

**« Les procédures alternatives aux poursuites et poursuites accélérées »**

Cette formation est proposée en format hybride, vous aurez donc la possibilité de participer à distance par Zoom (le lien de connexion vous sera envoyée en amont). Elle est gratuite pour les membres de la CETIJ à jour de leur cotisation et ouverte aux non membres au prix de 30 euros. Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de confirmer votre présence avant le **05 décembre 2022** par courriel à [cetij.experts@gmail.com](mailto:cetij.experts@gmail.com).

Possibilité de se garer à l'hôtel en fonction des places disponibles, le covoiturage ou les transports en commun étant conseillés.  
L'hôtel est accessible à pied depuis la gare SNCF de Cagnes-sur-Mer.

#### ADRESSE

Maison des associations  
3 bis rue Guignonis - 06300 NICE

#### E-MAIL

[cetij.experts@gmail.com](mailto:cetij.experts@gmail.com)

#### WEB

[www.cetij.org](http://www.cetij.org)